

RAPPORT RSE 2024

L'UNIS s'est engagée **dès sa création en 2010** dans le respect des **10 principes de la Charte mondiale des Nations-Unis**. Ce fut notre « Temps 1 ».

En 2025, l'Unis poursuit sa démarche en compilant un ensemble d'actions répondant à cette **démarche de progrès**.

L'**objectif** sera, progressivement, de **structurer une démarche RSE faisant l'objet d'un Rapport annuel**.

A ce stade, **notre premier Rapport RSE** ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la quantification. Il comprend un certain nombre de **projets dont l'Unis est fière** en raison de leur **nature responsable** et leur ambition de donner **du sens à nos actions**.

Il s'agit donc ici de marquer un « **Temps 2** » de la **démarche de l'UNIS**, dans la perspective de l'enrichir chaque année **d'indicateurs de données et de mesures**.

Danielle DUBRAC

Présidente de l'UNIS Nationale

Muriel TRICHASSON

*Présidente de la commission
Rénovation énergétique, et RSE*

Jean-Luc JOUAN

*Président de la commission des
Affaires sociales*

Ce document a été approuvé par décision du Conseil national de l'Unis le 27 mars 2024.

A propos de l'Unis	5
La Charte RSE de l'UNIS.....	7
1. L'adhésion à la Charte « Global Compact »	8
2-Compliance : déontologie, lutte contre les discriminations, lutte contre le financement du terrorisme, RGPD	9
Lutte contre la discrimination en collaboration avec le Défenseur des droits	9
Code de déontologie	10
Transparence financière	10
RGPD	11
Lutte contre le travail dissimulé.....	11
Transparence de la vie publique	11
3- Les relations dans le travail.....	12
L'UNIS, organisation patronale, siège dans la branche de l'immobilier (CCN de l'immobilier).	12
Qualité de vie au travail dans la branche immobilière (QVCT)	12
Appui aux dirigeants et managers - Guide Entre-Head	12
4 – Les Droits des femmes.....	15
5 - Le professionnalisme	18
Formation continue des professionnels	18
Commission de l'innovation	18
6 - Relations avec les Parties Prenantes.....	19
Amélioration de la relation client : les Universités de la Copropriété.....	19
« Voisins solidaires » : L'heure civique	20
7 - Engagements sur la Rénovation énergétique et la décarbonation	21
Engagée pour la rénovation, l'UNIS lance une campagne de sensibilisation des professionnels de son réseau	21
Engagement ORENO.....	22
Réduction des émissions de gaz à effet de serre.....	22
Convention AVERE et installation de bornes de recharge	22
Prix Rénovert UNIS-BCPE	23
Congrès de l'UNIS – 14-15 octobre 2021 « RESPONSABLE, SOLIDAIRE, ENGAGÉ ».....	25
LES ENGAGEMENTS DE L'UNIS et de ses ADHÉRENTS.....	26
Politique de protection des données personnelles et cookies	29
Protection des données personnelles	29
COOKIES.....	34

Rapport d'Activité RSE 2024 de l'UNIS

1. Adhésion à la Charte Global Compact des Nations Unies

Depuis sa création, l'UNIS adhère à la Charte Global Compact.

L'UNIS s'engage pleinement dans les 10 principes du Global Compact des Nations Unies. Ces principes couvrent les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nos adhérents s'efforcent de promouvoir ces valeurs au sein de l'ensemble de notre réseau et dans leurs pratiques professionnelles.

2. Amélioration de la relation client avec les Universités de la Copropriété

Nous avons renforcé notre engagement à l'égard des copropriétaires et des professionnels de l'immobilier par la mise en place des **Universités de la Copropriété**. Ces rencontres permettent d'améliorer la communication, de diffuser les bonnes pratiques et d'apporter des formations adaptées aux besoins des différents acteurs de la copropriété aussi bien aux dirigeants et à leurs collaborateurs qu'à l'ensemble des clients et usagers du parc immobilier géré par les adhérents à l'UNIS.

3. Engagement Goren3

Dans le cadre de notre responsabilité environnementale, l'UNIS a pris part à l'initiative **Goren3** qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'immobilier. Cet engagement est matérialisé par la mise en place de solutions innovantes pour des bâtiments plus verts et durables, en ligne avec les objectifs de transition énergétique.

4. Formation continue des professionnels

Nous continuons de proposer des formations qualifiantes et régulières pour les professionnels de l'immobilier. Ces formations couvrent des domaines variés comme la gestion durable des bâtiments, les nouvelles technologies de l'immobilier, et la conformité aux nouvelles réglementations. Le **Guide Entre Head**, outil pratique mis à disposition des adhérents, favorise le développement des compétences en management et gestion d'équipe.

5. Convention AVERE et installation de bornes de recharge

En partenariat avec l'**AVERE**, nous avons initié des conventions pour encourager l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les copropriétés. Cet effort s'inscrit dans notre volonté de promouvoir une mobilité plus verte et accessible à tous, en phase avec la transition énergétique.

6. Commission de l'innovation

L'**UNIS** a créé une **commission innovation** dédiée à l'exploration de nouvelles solutions pour répondre aux défis futurs du secteur immobilier. Cette commission se concentre sur les nouvelles technologies, la numérisation des processus et les pratiques écoresponsables. Elle travaille activement à encourager l'adoption de l'intelligence artificielle et des outils numériques pour une gestion optimisée des biens immobiliers.

7. Lutte contre la discrimination en collaboration avec le Défenseur des droits

L'UNIS est membre du comité de liaison des acteurs du logement privé organisé par le Défenseur des droits.

L'UNIS réaffirme son engagement à lutter contre toutes formes de discrimination au sein de la branche de l'immobilier. Un guide et un ensemble d'outils pratiques ont été élaborés pour sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques, renforcer les processus de signalement et

promouvoir un environnement de travail inclusif. Cet engagement se concrétise également par l'obligation de formation continue pour le renouvellement de la carte professionnelle des agents immobiliers, des administrateurs de biens et syndics de copropriété.

8. Code de déontologie

Le code de déontologie des professionnels de l'immobilier, fixé par décret, constitue un des piliers de l'éthique des pratiques des membres de l'UNIS. Il garantit le respect des normes professionnelles, une relation de confiance avec les clients et partenaires, et la transparence des activités. Le renforcement des contrôles internes et externes vise à garantir une conduite exemplaire des affaires. Cet engagement se concrétise également par l'obligation de formation continue pour le renouvellement de la carte professionnelle des agents immobiliers, des administrateurs de biens et syndics de copropriété.

9. Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous avons développé plusieurs initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à travers notamment l'efficacité énergétique des bâtiments gérés et l'utilisation accumulée de technologies vertes. Les certifications environnementales sont désormais accueillies pour chaque projet immobilier que nous soutenons.

10. Qualité de vie au travail dans la branche immobilière

La **qualité de vie au travail** est au cœur des préoccupations de l'UNIS. Nous avons lancé plusieurs initiatives pour améliorer le bien-être des collaborateurs dans le secteur immobilier, notamment des programmes de prévention des risques psycho-sociaux, l'encouragement au télétravail et des outils de gestion des relations humaines pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle. Cette action passe également par notre présence au sein de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation de la branche de l'Immobilier.

11. Guide Entre Head

Le **Guide Entre Head** continue de jouer un rôle clé dans l'amélioration des compétences managériales et de leadership chez les professionnels du secteur. Il permet une meilleure intégration des pratiques RSE dans les processus décisionnels et managériaux.

12. Autres actions réalisées

- **Transparence financière** : L'UNIS a mis un point d'honneur à garantir la transparence de ses actions, avec des audits réguliers pour garantir la bonne gestion des fonds et des ressources. La publication des comptes annuels sur le site du Journal officiel. Cette transparence est également actée par l'envoi à tous les adhérents de l'UNIS des comptes en prévision de chaque assemblée générale annuelle lors du Congrès de l'UNIS et le vote des adhérents.
- **Prix Rénovert** : Le **Prix Rénovert**, remis lors du Congrès annuel de l'UNIS, récompense les initiatives de rénovation écoresponsable dans l'immobilier. Ce prix incite les membres à privilégier les pratiques durables.
- **Lutte contre le travail dissimulé** : Nous avons renforcé nos actions en faveur de la lutte contre le travail dissimulé dans le secteur immobilier, avec des mesures de contrôle et de sensibilisation auprès de nos adhérents et des partenaires. Des partenaires sont référencés au sein de l'UNIS pour apporter un soutien aux adhérents dans cette démarche de lutte contre le travail dissimulé
- **La Convention UNIS- Voisins solidaires**
- **Transparence de la Vie Publique** : L'UNIS alimente le répertoire de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) en qualité de représentant d'intérêts.

A propos de l'Unis

L'UNIS, est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, gestionnaires, administrateurs de biens, experts, Promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 6300 entreprises adhérentes de l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes) et leurs 20 000 salariés et 40 000 conseillers mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier en leur offrant une formation de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et juridiques.

Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France, l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières).

Mise en place d'outils pour les adhérents de l'UNIS

Gestion locative

- Renforcement de **CLAMEUR**, observatoire des loyers agréé pour la transmission de données obligatoire dans les zones concernées
- Organisation des **journées des bailleurs**

Transaction

- Co-fondateur de la **plateforme d'annonces immobilières** des professionnels **BIEN ICI**
- Déploiement du fichier partagé des mandats exclusifs **AMEPI**
- Le Baro de l'Unis, en partenariat avec la Chambre des notaires d'Ile-de-France

Formation

- Lancement de modules en e-learning (synchrone et asynchrone) **UN+** pour répondre à l'obligation de **formation continue**

Copropriété

- Mise en place des **Universités de la Copropriété** ou journées des conseils syndicaux

Revue et magazine

Revue Administrer (mensuel), la revue juridique des professionnels de l'immobilier
Magazine Transversales (trimestriel), le magazine de l'Unis

L'UNIS siège dans les instances de concertation

- CNTGI - Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières
- CNC – Commission nationale de concertation des rapports locatifs.
- CDC - Commissions départementales de conciliation pour les baux d'habitation, pour les baux commerciaux
- CNH – Conseil national de l'habitat
- ANAH – Agence nationale pour l'amélioration de l'Habitat
- Défenseur des Droits : comité de liaison des acteurs du logement privé
- Plateforme OPERAT (immobilier d'entreprise) : membre associé à la concertation

L'UNIS, syndicat patronal, est membre des instances paritaires et participe à la négociation des accords de la branche de l'immobilier

Branche de l'immobilier

- Comité des organisations patronales de l'immobilier (COPI)
- Commission paritaire permanente de la négociation collective et d'interprétation (CPPNI)
- Commission paritaire de suivi des régimes de protection sociale (CPS)
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation (CPNEFP)
- Section paritaire professionnelle (SPP – OPCO EP)

Branche des gardiens, concierges et employés d'immeubles

- Comité des organisations représentant les employeurs de gardiens, concierges et employés d'immeubles (COREGE) ; en tant que membre
- Commission paritaire permanente de la négociation collective et d'interprétation (CPPNI) sous mandat FEPL
- Commission paritaire de suivi des régimes de protection sociale (CPS) sous mandat FEPL
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation (CPNEFP) sous mandat FEPL
- Section paritaire professionnelle (SPP – OPCO EP) sous mandat FEPL

CPME

- L'UNIS est membre de la Commission sociale et de la Commission formation de la CPME

L'UNIS soutient les instances de formation professionnelle initiale

- ICH- Institut de la construction et de l'habitation
- ESPI – Ecole supérieure des professions immobilières
- OPCO EP – section professionnelle paritaire immobilier, construction et promotion

Quelques engagements de l'UNIS

- **Plan Bâtiment Durable** : charte de mobilisation des syndicats de copropriété pour promouvoir les audits et la formation
- **Pacte Mondial des Nations Unies** : Promotion du *Global Compact* et des 10 principes de la Charte.

La Charte RSE de l'UNIS

Politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'UNIS - Syndicat des Professionnels de l'Immobilier

L'UNIS, Syndicat des Professionnels de l'Immobilier, s'engage à intégrer les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans toutes ses activités. Notre politique RSE vise à promouvoir une croissance durable, respectueuse de l'environnement, socialement équitable et économiquement viable, en accord avec les attentes de nos membres, de nos partenaires et de la société dans son ensemble.

1. Engagement Environnemental

1.1 Réduction de l'empreinte carbone

- Mise en œuvre de mesures pour réduire les émissions de CO2, notamment par l'optimisation de la consommation énergétique des locaux et des outils numériques.
- Promotion des pratiques de télétravail et de réunions virtuelles pour diminuer les déplacements professionnels.

1.2 Gestion des ressources

- Adoption de pratiques d'achat responsables, en privilégiant les fournisseurs locaux et éthiques.
- Promotion du recyclage et de la réduction des déchets au sein de nos bureaux et lors de nos événements.

1.3 Sensibilisation et formation

- Organisation de sessions de sensibilisation à l'environnement pour nos membres.
- Développement de guides et de formations sur les pratiques écoresponsables dans le secteur immobilier.

2. Engagement Social

2.1 Diversité et inclusion

- Promotion de l'égalité des chances et de la diversité au sein de notre organisation et parmi nos membres.
- Mise en place de politiques pour lutter contre toutes formes de discrimination.

2.2 Conditions de travail

- Garantie de conditions de travail saines et sécurisées pour tous nos employés.
- Promotion du bien-être au travail et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

2.3 Engagement communautaire

- Soutien aux initiatives locales et aux projets communautaires en lien avec l'immobilier et le logement.
- Encouragement des membres à s'engager dans des actions bénévoles et des projets solidaires.

3. Engagement Économique

3.1 Transparence et éthique

- Promotion de pratiques commerciales transparentes et éthiques.
- Lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles.

3.2 Soutien à l'innovation durable

- Encouragement des innovations technologiques et procédurales visant à améliorer la durabilité du secteur immobilier.
- Partenariats avec des start-ups et des entreprises innovantes pour développer des solutions durables.

3.3 Éducation et sensibilisation

- Développement de programmes de formation continue pour nos membres sur les enjeux de la RSE.

1. L'adhésion à la Charte « Global Compact »

Depuis sa création, l'UNIS adhère à la Charte Global Compact.

L'UNIS s'engage pleinement dans les 10 principes du Global Compact des Nations Unies. Ces principes couvrent les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nos adhérents s'efforcent de promouvoir ces valeurs au sein de l'ensemble de notre réseau et dans leurs pratiques professionnelles.

Tous les 3 ans, l'UNIS rend compte de ses actions par la production de sa « **COE** » (*communication on engagement*). La plus récente est datée de novembre 2024. Elle inspire largement le présent rapport RSE :

- [Union des Syndicats de l'immobilier \(UNIS\) | UN Global Compact](#)

« Initiative spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises du monde entier pour qu'elles alignent leurs opérations et leurs stratégies sur Dix principes universels dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Lancé en 2000, le Pacte mondial des Nations Unies a pour mission de guider et de soutenir la communauté mondiale des affaires dans la promotion des objectifs et des valeurs des Nations Unies grâce à des pratiques d'entreprise responsables. Avec plus de 20 000 entreprises et 3 500 organisations à but non lucratif basées dans plus de 160 pays et 62 réseaux, il s'agit de la plus grande initiative de développement durable d'entreprise au monde. Relais local officiel du Pacte mondial des Nations Unies, le Pacte mondial de l'ONU- Réseau France rassemble plus de 2000 entreprises et 100 organisations autour d'enjeux liés à la RSE et au développement durable. Le Pacte mondial Réseau France offre à ses adhérents un cadre d'engagement volontaire construit sur la base de Dix principes à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Il est également mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français »

« Depuis 2009, l'UNIS est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Pacte mondial des Nations Unies et de ses Dix principes autour des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. »



Pacte Mondial
Réseau France

LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

2-Compliance : déontologie, lutte contre les discriminations, lutte contre le financement du terrorisme, RGPD

Lutte contre la discrimination en collaboration avec le Défenseur des droits

L'UNIS est membre du comité de liaison des acteurs du logement privé organisé par le Défenseur des droits.

L'UNIS réaffirme son engagement à lutter contre toutes formes de discrimination au sein de la branche de l'immobilier. Un guide et un ensemble d'outils pratiques ont été élaborés pour sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques, renforcer les processus de signalement et promouvoir un environnement de travail inclusif. Cet engagement se concrétise également par l'obligation de formation continue pour le renouvellement de la carte professionnelle des agents immobiliers, des administrateurs de biens et syndics de copropriété.

09/2019 - L'UNIS, s'engage dans la lutte contre la discrimination

Consciente de la nécessité de renforcer les dispositifs d'information, de persuasion et de formation, l'UNIS, première organisation de professionnels de l'immobilier, met en œuvre des mesures pour lutter contre les pratiques discriminatoires, qu'elles portent sur la race, l'origine, la religion, le sexe ou tout autre cause.

Pour l'UNIS, la discrimination c'est non !

Pour le Président de l'UNIS, « La discrimination est un fléau contre lequel il convient de lutter par tous les moyens possibles. »

C'est pourquoi l'UNIS promeut 3 actions :

- 1-L'affichage dans les locaux des professionnels d'un message fort et catégorique : « Pour l'UNIS, la discrimination c'est NON ! »
- 2-Un renforcement de la formation continue obligatoire : mise à jour régulière des modules de gestion ; création d'un module dédié, en e-learning, pour gestionnaires locatifs et agents immobiliers.
- 3-L'insertion dans tous les mandats (location, gestion, vente) d'une clause – établie avec le Défenseur des droits - rappelant les principaux éléments législatifs et réglementaires afin d'attirer l'attention des signataires.

Ce sont des engagements forts que l'UNIS incite à affirmer. Elle encourage tant les professionnels que les particuliers à manifester leur opposition à toute pratique discriminatoire afin que l'immobilier soit accessible à tous.



Code de déontologie

Le code de déontologie des professionnels de l'immobilier, fixé par décret, constitue un des piliers de l'éthique des pratiques des membres de l'UNIS. Il garantit le respect des normes professionnelles, une relation de confiance avec les clients et partenaires, et la transparence des activités. Le renforcement des contrôles internes et externes vise à garantir une conduite exemplaire des affaires. Cet engagement se concrétise également par l'obligation de formation continue pour le renouvellement de la carte professionnelle des agents immobiliers, des administrateurs de biens et syndics de copropriété.

Un décret du 28 août 2015 fixe les règles constituant le code de déontologie applicable à l'ensemble des professionnels du secteur des services immobiliers, sur le fondement des travaux du CNTGI (Conseil National de la Gestion et de la Transaction Immobilières) voulu par la Profession.

Transparence financière

L'UNIS a mis un point d'honneur à garantir la transparence de ses actions, avec des audits réguliers pour garantir la bonne gestion des fonds et des ressources. Cette transparence est également actée par l'envoi à tous les adhérents de l'UNIS des comptes en prévision de chaque assemblée générale annuelle lors du Congrès de l'UNIS et le vote des adhérents.

L'immobilier est un secteur à risque pour le blanchiment de l'argent sale et objet d'activités criminelles déstabilisatrices de l'économie. Pleinement consciente de ce risque, l'UNIS est en lien régulier avec TRACFIN et déploie auprès de son réseau d'adhérents l'information et les formations nécessaires à l'exercice responsable de l'activité de transaction immobilière en particulier.

Le blanchiment est l'activité qui consiste à utiliser divers circuits pour dissimuler l'origine frauduleuse des capitaux et pour les affecter à des investissements d'apparence honorable. Le financement du terrorisme est le fait de fournir ou de réunir des fonds susceptibles d'être utilisés dans le cadre d'activités terroristes. Ces infractions constituent des délits pénaux. Il résulte que tout professionnel de l'immobilier qui concourt ou facilite une opération relevant de ces infractions s'expose à des sanctions pénales. Pour lutter contre ces pratiques, la législation a été durcie et renforce les obligations de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Les professionnels de l'immobilier doivent donc respecter ces nouvelles règles strictes de vigilance. **Sont concernés les professionnels Loi HOGUET dans leurs activités de transaction, location et gestion immobilière (est exclue l'activité de syndic de copropriété).**

« *Know your customer* » (ou « KYC ») : telle est la devise que tout professionnel de l'immobilier doit avoir à l'esprit dans son obligation de respecter la réglementation de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. En effet, bien connaître son client permet d'appréhender la relation d'affaires qui va se nouer et déceler des éventuelles opérations « à risques » en matière de blanchiment de capitaux.

Cette connaissance de la clientèle repose principalement, avant l'entrée en relation, sur son identification et la vérification de celle-ci (identité, domicile, activité, etc.) par tout document probant, sur le recueil de toute information relative à l'objet et à la nature de la relation afin de pouvoir déterminer le profil de risque du client. Cette connaissance du client fait partie d'une des obligations mises à la charge des professionnels de l'immobilier en matière de blanchiment de capitaux : l'obligation de vigilance.

Vous devez au préalable mettre en place une organisation interne et un système d'évaluation et de gestion des risques.

Mise en place d'une organisation et de procédures internes, ainsi qu'un système d'évaluation/gestion des risques

- Identifier vos clients
- Une vigilance normale
- Une vigilance simplifiée
- Une vigilance renforcée
- Une vigilance orientée

Communication régulière des informations et outils de **TRACFIN** à notre réseau de professionnels

- Le questionnaire de la DGCCRF
- Lettre d'information TRACFIN
- Lignes directrices DGCCRF - TRACFIN
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme - volet 1
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme - volet 2
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme - volet 3

RGPD

Deux actions phares :

- Politique de protection de données personnelles (site web de l'UNIS). Voir infra *in fine*.
- Convention partenariale avec Déclaration juridique, en vue de promouvoir le respect des règles de protection de données auprès des adhérents de l'UNIS.

Lutte contre le travail dissimulé

Nous avons renforcé nos actions en faveur de la lutte contre le travail dissimulé dans le secteur immobilier, avec des mesures de contrôle et de sensibilisation auprès de nos adhérents et des partenaires. Des partenaires sont référencés au sein de l'UNIS pour apporter un soutien aux adhérents dans cette démarche de lutte contre le travail dissimulé.

Transparence de la vie publique

L'UNIS alimente le répertoire de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) en qualité de représentant d'intérêts :

- <https://www.hatvp.fr/le-repertoire/>

« Depuis le 1^{er} juillet 2017, les représentants d'intérêts sont tenus de s'inscrire sur le répertoire numérique AGORA. Celui-ci vise à fournir une information aux citoyens sur les relations entre les représentants d'intérêts et les responsables publics lorsque sont prises des décisions publiques.

Ainsi, il est possible de consulter une série d'informations permettant de connaître l'identité des représentants d'intérêts enregistrés dans le répertoire (type d'organisation, coordonnées, identité des dirigeants, clients, champs d'activités etc.) et les rapports d'activités annuels de chaque représentant d'intérêts qui détaillent leurs actions de lobbying (sur quelles questions ont porté ces actions ? Quelles dépenses y ont été consacrées ? etc.). »

3- Les relations dans le travail

L'UNIS, organisation patronale, siège dans la branche de l'immobilier (CCN de l'immobilier).

Outre sa contribution à toutes les problématiques des relations de travail dans les entreprises (salaires, prévoyance, conditions de travail, formation des collaborateurs), l'UNIS s'attache à la Qualité de vie au travail des salariés de la branche (QVCT), à la formation de dirigeants et des collaborateurs, aux bonnes pratiques managériales et au soutien aux dirigeants en périodes de crises (internes et externes).

Qualité de vie au travail dans la branche immobilière (QVCT)

La qualité de vie au travail est au cœur des préoccupations de l'UNIS. Nous avons lancé plusieurs initiatives pour améliorer le bien-être des collaborateurs dans le secteur immobilier, notamment des programmes de prévention des risques psycho-sociaux, l'encouragement au télétravail et des outils de gestion des relations humaines pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle. Cette action passe également par notre présence au sein de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation de la branche de l'Immobilier.

Appui aux dirigeants et managers - Guide Entre Head

Le Guide Entre Head continue de jouer un rôle clé dans l'amélioration des compétences managériales et de leadership chez les professionnels du secteur. Il permet une meilleure intégration des pratiques RSE dans les processus décisionnels et managériaux.

« PROFESSION DIRIGEANT », le programme de formation des cadres

Le parcours Profession Dirigeant est un programme de formation exclusif qui a été créé pour tous les adhérents UNIS en charge d'une société ou d'une équipe, afin de leur permettre de maîtriser l'évolution et la progression de leurs résultats. La loi ALUR et ses contraintes opérationnelles, les nouveaux comportements des clients, la concurrence accrue, la difficulté de recruter de bons collaborateurs, le rapport des nouvelles générations au travail et la démotivation de certains collaborateurs nous obligent à acquérir des outils de direction et de management pour mieux comprendre et mieux maîtriser la situation et la mutation de nos métiers.

Recruter, intégrer, fidéliser, monter en compétence et coordonner l'ensemble de son équipe nécessite aujourd'hui des outils adaptés et appropriés que le parcours Profession Dirigeant UNIS met à votre disposition.

Cette formation, construite autour de vos contraintes et de vos besoins opérationnels au plus près du terrain, a déjà été enrichie par l'expérience acquise au cours de la formation de plus de 60 de vos consœurs et confrères.

Ces outils leur permettent aujourd'hui de s'adapter plus facilement aux évolutions du marché et à répondre aux besoins de leurs collaborateurs bousculés par la concurrence, les nouveaux comportements des clients et les contraintes de la nouvelle législation.

Ce parcours Profession Dirigeant, c'est : 2 X 2 jours de présentiel, une plateforme internet en ligne avec des vidéos, des contenus, et des exercices et le suivi d'un tuteur hebdomadaire sur Skype ou par téléphone pour acquérir la maîtrise de ces outils managériaux.

LE MANUEL DU MIEUX ETRE AU TRAVAIL

Présenté au Congrès de LYON, 2016

Présentation du Petit Manuel du Mieux-Etre au travail

Un jour, deux jours, puis trois jours à venir au travail avec la « boule au ventre ». L'appréhension de retrouver des collaborateurs peu motivés, des clients insatisfaits, une ambiance pesante. Le sentiment que la situation ne s'améliorera pas, qu'on a tout essayé, qu'employés et employeurs ne pourront jamais s'entendre tant leurs intérêts respectifs sont éloignés. Qu'en fuyant la confrontation, la discussion et l'échange, on s'isole peu à peu et la rupture du lien, du contrat de travail est proche. Réunions du personnel, petits déjeuners, repas de fin ou de début d'année, compensations financières permettent de maintenir ce lien fébrile et de m'apercevoir que nous sommes nombreux à éprouver les mêmes difficultés dans la relation humaine au travail. Toutefois, quand la crise devient aiguë, que les collaborateurs et l'employeur que je suis souffrent au point d'envisager de quitter le navire et de vendre l'entreprise, je prends conscience qu'il me faut agir... Dans les pages suivantes, j'ai tenu à vous livrer mon expérience de responsable d'une société de gestion immobilière au travers de conseils que j'ai tenté de synthétiser en 10 étapes, de lectures qui m'ont aidé et d'outils qui se sont avérés utiles lorsque j'étais dans l'impasse.

Inspiré par le philosophe Frère Samuel Rouvillois, cet opuscule est le fruit de l'expérience de chefs d'entreprise, de Directeurs de Ressources Humaines, de salariés, d'une stagiaire, tous issus de petites, moyennes et grosses structures, de consultants en management, d'un psychologue du travail, d'un conseiller prud'homal et d'un avocat en droit social. Il s'inscrit pleinement dans l'actualité du monde du travail et se révèle être un outil utile et pragmatique pour toute personne amenée à gérer une équipe. Absentéisme, épuisement professionnel (burn-out), suicide sur le lieu de travail, présentéisme (bore-out), sont des notions réelles qui ont engendré de nombreuses lois sur la santé au travail et le rôle que doit jouer un responsable pour instaurer durablement celle-ci au sein de son organisation devient primordial. Même si la prise de conscience est telle - par le biais d'actions sur la Qualité de Vie au Travail, l'Entreprise Libérée, le Management Humaniste, etc.- au final, chacun a le choix de vivre sa vie professionnelle comme un simple labeur ou comme une aventure pleine de sens dont le but est de renforcer la trame humaine des organisations.

SOMMAIRE

Quand ce petit manuel pourrait-il vous aider ?

- Chapitre I : Objectif aider le plus fragile de l'équipe
- Chapitre II : Réussir une nouvelle embauche ou l'accueil d'un stagiaire
- Chapitre III : Détecter les signaux faibles
- Chapitre IV : Gérer un conflit entre deux collaborateurs
- Chapitre V : Maintenir un lien durable avec ses collaborateurs
- Chapitre VI : Fixer les objectifs et les rémunérations avec équité
- Chapitre VII : Prendre des sanctions justes envers un collaborateur fautif
- Chapitre VIII : Réussir une rupture, un licenciement
- Chapitre IX : Favoriser l'autonomie
- Chapitre X : Favoriser la créativité

Annexes : Que faire dans les situations suivantes ?



LE MANUEL DE TRANSFORMATION HUMANISTE DES ENTREPRISES

Présenté lors du Congrès de Nantes, 2018

Grâce à des conférences, des lectures, des expériences dans des groupes internationaux de services, des attentes en tant que client, à la suite de départs de collaborateurs et de clients, ou encore d'expériences précédentes avec des responsables provoquant souffrances et *burn-out*, nous avons décidé de placer l'humain au cœur de nos organisations.

Une étude réalisée en 2014 par le Cabinet Mozart Consulting pour APICIL (groupe français de protection sociale complémentaire) a évalué les coûts de la souffrance au travail à 12.000 € par salarié et par an.

Selon une autre étude de l'Université de Warwick en Angleterre, la productivité des salariés qui se disent « heureux au travail » est de 12% supérieure à celle des autres.

Une entreprise plus humaine participe au bien-être au travail, crée du sens et engendre de la performance.

C'est pourquoi la nécessité de s'adapter, de pérenniser nos organisations en responsabilisant le personnel, en l'intégrant aux évolutions du métier et en prenant plaisir à travailler au sein de l'entreprise, a déterminé l'ensemble de nos actions depuis plusieurs années et nous avons souhaité les partager avec vous dans ce livret.

Enfin, à l'instar de nombreux dirigeants d'entreprise leaders dans leur domaine d'activité cités par Jacques Lecomte dans son livre « *Les Entreprises Humanistes, comment elles vont changer le monde* », nous sommes convaincus qu'« *il est possible de construire une société fondée sur la coopération plutôt que sur la compétition, sur l'interdépendance plutôt que sur l'individualisme, sur la confiance plutôt que sur le contrôle, sur le service d'autrui plutôt que sur la loi du plus fort* ».



4 – Les Droits des femmes

8 mars – Journée internationale des droits de femmes

L'UNIS est attachée, les 8 mars de chaque année, à valoriser les actions en faveur des femmes, en particulier en lien avec le secteur immobilier. Cette démarche RSE a été initiée par Danielle DUBRAC, présidente élue en juin 2020 et réélue en juin 2023.

2025 : L'action publique au service du logement des femmes. Le point de vue de la **ministre** chargée du logement et **ancienne ministre** du logement :

- Valérie LETARD,
- Emmanuelle WARGON,
- Emmanuelle COSSE,
- Sylvia PINEL,
- Marie-Noëlle LIENEMANN

2024 : A l'occasion de l'année Olympique, L'UNIS met à l'honneur de **sportives de haut-niveau, salariés d'entreprises membre de l'UNIS**, avec remise d'une médaille spécifique de l'UNIS.

Pauline Dutry (Capifrance, à Lyon) : joueuse et professeure de **tennis**, championne **Auvergne-Rhône-Alpes**, quart de finaliste des **championnats de France** de sa catégorie en 2022 et 2023, **5^{ème} joueuse** française de **Rakethlon**.

Alexandra Pertus (Sergic, Lille), Joueuse de **rugby**, Championne de France avec le stade Villeneuvois. En **équipe de France** de 2009 à 2016, et participation à la **Coupe du monde**. Entraîneuse de l'équipe féminine de son club.

Frédérique Proffit (Capifrance, Oise), **Hand-ball**, joueuse de **D2** et **semi pro**, puis en **Nationale**. **Entraîneuse** et détectrice de la future élite.

2023 : Femmes dans l'immobilier : « encourageons la pluralité des talents et des carrières ». Avec : **Marie Debens**, directrice de l'IMSI, **Lise COLLION**, responsable des relations sociales et de la formation chez Oralix, **Caroline BOTTA**, ancienne avocat reconvertie en Expert immobilier, **Sundess LOULOU**, assistante RH dans un réseau immobilier, **Justine LACOURT**, assistante de copropriété, **Flora MENDÈS**, assistante en gestion locative.

2022 : Le poids économique des Femmes dans l'immobilier ; les freins ; les femmes innovantes.

Webinaire avec : **Danielle Dubrac** Présidente de l'UNIS, **Camille Faloci** Présidente de la commission communication, présidente Nouvelle-Aquitaine, **Sandra Françonnet** Co-fondatrice et Directrice associée de Safti, Membre du collège des mandataires de l'UNIS, **Olivia Milan** Commissaire Générale du Salon de la Copropriété, habitat durable et connecté, **Christelle Le Roy** Formatrice Un+

2021 (Première édition) : « L'UNIS SALUE TOUTES LES PROFESSIONNELLES DE L'IMMOBILIER PASSIONNÉES ET ENGAGÉES » (vidéo de **Danielle DUBRAC**) et présentation des **indicateurs de répartition Femmes/Hommes** du Rapport de la branche de l'Immobilier : Répartition des **salariés** : H.32% - F.68% ; Répartition par **CSP** : cadres (H.34%-F.19%), Agents de maîtrise (H.29%-F.25%), Employés (H.20%-F.53%)



Honneur aux sportives de l'Unis



Danielle Dubrac entourée des trois médaillées

À mi-chemin entre la journée internationale des droits des femmes et les JO de Paris 2024, Danielle Dubrac a tenu à rendre hommage aux sportives de haut niveau ayant une activité professionnelle dans les entreprises de nos adhérents. Comme un avant-goût des JO, une cérémonie de remise des médailles de l'UNIS était organisée à l'occasion du dernier Conseil National de notre syndicat. Un moment chaleureux, avec des témoignages touchants.



FRÉDÉRIQUE PROFFIT
CAPIFRANCE
Joueuse de handball, en D2 puis au national, Entraîneuse

Comment conciliez-vous les deux carrières d'entraîneuse et de conseillère immobilière ?

Pendant de nombreuses années, j'ai exercé en tant qu'entraîneuse pour repérer des jeunes talents, que ce soit dans l'Oise pour les filles ou à Paris pour les garçons. Cette activité était très chronophage, avec des séances

d'entraînement en soirée et les week-ends ainsi que des compétitions le dimanche. Cela demandait également beaucoup d'énergie. Progressivement, je commence à accorder davantage de place à ma vie de famille et à laisser la voie libre à de jeunes entraîneurs talentueux qui arrivent.

Comment utilisez-vous votre expérience sportive pour mener à bien vos projets immobiliers ?

Il est essentiel de faire le lien entre le métier de conseiller immobilier et le sport car les deux sont intimement liés à l'adrénaline et aux défis. Le matin, si nous ne nous levons pas pour aller courir, nous ne pouvons

pas être performants à l'entraînement ou en compétition. En immobilier, c'est similaire : si nous n'essuyons pas d'échecs, nous ne pourrions pas réussir par la suite. Il y a donc une véritable montée d'adrénaline, un stress positif et des défis constants pour offrir à nos clients le meilleur de nous-mêmes. Il est nécessaire de faire preuve de dévouement et de sacrifice : si nous ne jouons pas pour l'équipe avant de jouer pour nous-mêmes, nous ne pourrions pas atteindre la victoire. Dans l'immobilier, c'est la même philosophie : nous devons d'abord servir nos clients et les acquéreurs, avant de penser à nos propres intérêts.



PAULINE DUTRIT
FORMATRICE
CAPIFRANCE
Professeure diplômée d'État de tennis, Quart de finaliste aux championnats de France 40+ à Roland-Garros en 2022 et 2023, 5^e joueuse française de Rakethlon

Vous êtes Professeure diplômée d'État de tennis. Chez CapiFrance, vous êtes formatrice terrain et recruteur. La formation est-elle le fil rouge dans votre vie de sportive et de professionnel de l'immobilier ?

Oui, j'ai en moi la pédagogie depuis mon plus jeune âge, grâce à mes

parents qui sont dans l'éducation nationale. Transmettre, voir l'effet de nos enseignements sur les progrès des autres (que cela soit dans le sport ou dans l'immobilier), c'est valorisant et cela fait plaisir.

Être une femme est-il un plus ?

Dans l'immobilier, la parité entre hommes et femmes est bien établie et c'est fantastique. Au quotidien, j'adopte une approche conviviale et humaine, des qualités que je pense développer davantage en tant que femme. Mon intérêt pour la décoration et la photographie est peut-être aussi lié à cela.

La formatrice terrain chez CapiFrance s'inspire-t-elle parfois de son expérience de professeure de tennis pour atteindre de meilleurs résultats avec les apprenants ? Je considère toujours qu'il faut partir du postulat que nous travaillons en équipe. Par exemple, avec les vendeurs, j'adopte ce discours. À la signature du mandat, j'explique aux vendeurs que nous allons nous voir pendant au minimum trois mois, et que nous allons former une équipe, avec la même mission et exactement le même objectif. J'applique la même pédagogie dans le sport et dans l'immobilier.





**ALEXANDRA PERTUS
SERGIC**

*Joueuse de rugby
Championne
de France avec
son club le Stade
Villeneuvois, en
équipe de France
entre 2009 et 2016*

La reconversion professionnelle d'un sportif de haut niveau est un sujet sensible, un cap parfois difficile à franchir et un vrai défi. Le secteur immobilier est-il un secteur propice à l'intégration d'anciens sportifs professionnels en reconversion ?

Avant que la question soit posée, je n'avais pas vraiment envisagé si le secteur immobilier offrait une reconversion intéressante pour un sportif. Cependant, après réflexion, je pense qu'il est évident que l'immobilier offre des opportunités de changement avec des défis à relever, ce qui correspond parfaitement à l'esprit compétitif et à l'amour du

challenge, propres à tout sportif. Dans l'immobilier, nous sommes confrontés à des cycles et des défis importants, ce qui en fait un domaine attrayant pour une reconversion.

Quels enseignements tirez-vous de la conjugaison d'une carrière professionnelle dans le sport de haut niveau et dans l'immobilier ?

Pendant plus de 12 ans, j'ai pratiqué le sport de haut niveau avec un engagement total, une éthique de travail rigoureuse et un souci constant d'excellence. Je suis convaincue que ces valeurs sont parfaitement applicables dans le monde professionnel en général, et plus particulièrement dans le domaine de l'immobilier. Ainsi, mon expérience sportive m'a été d'une grande aide pour effectuer cette transition vers le secteur de l'immobilier.

Quels enseignements tirez-vous de votre passage en équipe de France pour mener aujourd'hui votre mission au service communication de Sergic ?

C'est une excellente question. Pour moi, une fois de plus, cela tourne autour des valeurs. Pour intégrer l'équipe de France, j'ai dû travailler intensément et acquérir des compétences que je ne possédais pas nécessairement au départ. Il a fallu s'adapter à des environnements et des situations inconnus. Aujourd'hui, je me lance dans un secteur pour lequel je n'ai pas été formée. Je dois donc m'adapter à un nouvel environnement et aux normes de mon entreprise. Cela demande du courage et de l'audace. Participer à des compétitions internationales m'a donné confiance en moi et m'a encouragée à tenter de nouvelles expériences chez Sergic.

5 - Le professionnalisme

Formation continue des professionnels

Nous continuons de proposer des formations qualifiantes et régulières pour les professionnels de l'immobilier. Ces formations couvrent des domaines variés comme la gestion durable des bâtiments, les nouvelles technologies de l'immobilier, et la conformité aux nouvelles réglementations. Le Guide Entre Head, outil pratique mis à disposition des adhérents, favorise le développement des compétences en management et gestion d'équipe.

LES FORMATIONS INNOVANTES DE L'UNIS

Pour toujours mieux accompagner ses adhérents et répondre aux nouvelles obligations de formation continue, l'UNIS a créé un organisme de formation avec une plateforme de formation complète et innovante **UN +**

Plus de 100 formations couvrant les 5 métiers de l'UNIS

- + Syndic de copropriété
- + Gestion locative
- + Transaction
- + Marchands de biens/ Promoteurs Rénovateurs
- + Experts



Acquérir, développer et perfectionner des compétences grâce aux conférences et congrès UNIS, à des formations en présentiel et à distance (formations en ligne & classes virtuelles) pour une plus grande liberté. Depuis sa création, l'UNIS met l'accent sur la valeur ajoutée que les professionnels peuvent faire valoir auprès de leurs clients. Cela passe par une formation professionnelle qualitative, continue et flexible des adhérents. **UN +** est le moyen simple, pratique et innovant pour y parvenir. <https://unplusformations.immo/>

Commission de l'innovation

L'UNIS a créé une **commission innovation** dédiée à l'exploration de nouvelles solutions pour répondre aux défis futurs du secteur immobilier. Cette commission se concentre sur les nouvelles technologies, la numérisation des processus et les pratiques écoresponsables. Elle travaille activement à encourager l'adoption de l'intelligence artificielle et des outils numériques pour une gestion optimisée des biens immobiliers.

6 - Relations avec les Parties Prenantes

Amélioration de la relation client : les Universités de la Copropriété

Nous avons renforcé notre engagement à l'égard des copropriétaires et des professionnels de l'immobilier par la mise en place des Universités de la Copropriété. Ces rencontres permettent d'améliorer la communication, de diffuser les bonnes pratiques et d'apporter des formations adaptées aux besoins des différents acteurs de la copropriété aussi bien aux dirigeants et à leurs collaborateurs qu'à l'ensemble des clients et usagers du parc immobilier géré par les adhérents à l'UNIS.



« Voisins solidaires » : L'heure civique

Fêtes des voisins, Voisins solidaires, Aidez les aidants, L'Heure civique, autant de projets initiés par Atanase Périfan. Les professionnels de l'immobilier et les occupants des immeubles se réjouissent de la Fête des voisins créée en 1999. L'association a, depuis, progressivement enrichie sa gamme d'initiatives au service de la Solidarité.

Le hasard a voulu que le siège de l'UNIS, depuis 2022, partage la même adresse que l'association d'A. Périfan, qui était intervenu au Congrès RSE de l'UNIS en 2021. Un partenariat s'en est légitimement suivi.

L'association « Voisins Solidaires » a développé le projet « **L'Heure Civique** » pour renforcer les solidarités de proximité et favoriser le lien social.

Ce dispositif expérimental, qui vise à développer l'entraide locale et l'implication des habitants pour aider leur commune, a été initié par Geoffroy Boulard dans le 17^{ème} arrondissement de Paris.

Ce projet a ensuite été lancé par l'association dans 4 départements et 150 communes.

<https://lheurecivique.fr/>



7 - Engagements sur la Rénovation énergétique et la décarbonation

Engagée pour la rénovation, l'UNIS lance une campagne de sensibilisation des professionnels de son réseau

Lyon, le 4 mai 2021

Alors que l'agenda climat s'accélère dans un contexte de crise économique et que la construction marque le pas, l'offre locative pourrait se réduire de 25% à brève échéance. Une situation à risque selon l'UNIS qui demande au législateur un texte permettant de lutter contre les passoires thermiques tout en préservant l'accès des Français au logement. Pour autant, l'UNIS anticipe ces évolutions majeures et souhaite préparer l'ensemble de son réseau, soit près de 50 000 professionnels responsables et engagés, dans la dynamique de rénovation du parc immobilier français.

Tous unis pour la rénovation : Informer, Former, Impliquer

Rénover l'ensemble du parc immobilier au standard BBC d'ici 2050 est l'un des objectifs du projet de loi Climat et Résilience avec une étape visant à éliminer les passoires thermiques d'ici 2025.

Si le texte est voté en l'état, dès 2028, il ne sera plus possible de louer un appartement classé F ou G. Aujourd'hui, ces logements énergivores représentent encore 25 % du parc locatif privé. S'ils ne sont pas rénovés, ils sortiront du parc, entraînant une chute de l'offre : cela représente 90 000 logements d'ici 2023, et 2 millions d'ici 2028.



Les enjeux des travaux de rénovation sont donc considérables et font de la rénovation une préoccupation majeure pour tous les Français propriétaires, et un axe stratégique pour les professionnels de l'Immobilier qui les accompagnent.

C'est pourquoi l'UNIS poursuit sa mobilisation sur cette thématique en lançant une campagne de sensibilisation spécifique à la rénovation afin de mettre en œuvre les actions d'accompagnement qui visent à Informer, Former et Impliquer :

- **Impliquer** les adhérents de l'UNIS à la rénovation, aux impacts de la Loi Climat sur leurs métiers et sur leur rôle auprès des clients, au calendrier et à la nécessité d'un engagement collectif,
- **Informer** sur l'écosystème de la rénovation en expliquant la *charte rénovation* et en décryptant juridiquement la loi Climat.
- **Former et conseiller** les adhérents à travers un programme d'ateliers *rénovation*, de réunions en régions, de formations à la rénovation.
- **Réaffirmer** l'engagement sociétal de l'UNIS en faveur de la rénovation auprès de l'écosystème institutionnel et politique et **promouvoir** les thématiques liées à la rénovation lors des différents événements qu'elle organise, notamment lors de son congrès annuel les 14 et 15 octobre prochains.

Pour Danielle DUBRAC, présidente de l'UNIS, « *rénover, entretenir, améliorer l'immeuble, c'est la préoccupation majeure des professionnels depuis toujours. Nous pouvons nous appuyer sur les professionnels compétents pour poursuivre ce travail, et l'amplifier au vu des objectifs du projet de loi Climat. Je veux dire aux professionnels que l'UNIS est là pour les encourager, les soutenir, les appuyer* ».

À Lyon où 16 754 logements ont été rénovés depuis 2015 : « *L'engagement de nos adhérents du Rhône est entier ; nous savons que le défi est immense parce que nous sommes réalistes et connaissons parfaitement notre territoire. Nous sommes motivés mais vigilants sur les mesures d'accompagnement qui doivent être la hauteur de l'enjeu* », souligne Patrick LOZANO, président de l'UNIS-Lyon-Rhône..

Pour l'UNIS, si le projet de loi Climat confirme globalement l'Agenda de la rénovation, il rajouterait toutefois une étape qui semble irréaliste : **exclure les locations de logements, en 2034, dont le DPE est classé « E » est un objectif qui semble inatteignable** faute d'une visibilité d'accompagnement financier suffisante et en raison d'une connaissance imparfaite du parc immobilier concerné. En effet, un nouveau DPE entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Le nouveau mode de calcul aura un impact sur le nombre de logements concernés.

La rénovation des copropriétés est un enjeu majeur, car ces immeubles concentrent 60% des locations. Or **les outils de diagnostic, d'audit et de plans de travaux méritent des clarifications** L'UNIS approuve les orientations mais demande une simplification des outils à mettre en place

Engagement ORENO

Dans le cadre de notre responsabilité environnementale, l'UNIS a pris part à l'initiative Gorenos3, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'immobilier. Cet engagement est matérialisé par la mise en place de solutions innovantes pour des bâtiments plus verts et durables, en ligne avec les objectifs de transition énergétique.

Axe 1 : faire émerger des organisations opérationnelles qui regroupent les compétences (financement, conception, pilotage de travaux, garantie de performance

Consortium : UNIS, Sénova, BP-Aura Banque de la transition énergétique, cabinet d'avocats Adaltys

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous avons développé plusieurs initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à travers notamment l'efficacité énergétique des bâtiments gérés et l'utilisation accumulée de technologies vertes. Les certifications environnementales sont désormais accueillies pour chaque projet immobilier que nous soutenons.

Convention AVERE et installation de bornes de recharge

En partenariat avec l'AVERE, nous avons initié des conventions pour encourager l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les copropriétés. Cet effort s'inscrit dans notre volonté de promouvoir une mobilité plus verte et accessible à tous, en phase avec la transition énergétique.

Prix Rénovert UNIS-BCPE

Le **Prix Rénovert**, remis lors du Congrès annuel de l'UNIS, récompense les initiatives de rénovation écoresponsable dans l'immobilier. Ce prix incite les membres à privilégier les pratiques durables.

ACTUALITÉS

LES PROMOTEURS-RÉNOVATEURS SUR LE PODIUM DE LA RENOVATION DURABLE

» Immersion au cœur des délibérations du Prix RénoVert

À l'occasion du Congrès de Rennes, seront décernés pour la troisième fois les prix RénoVert dont l'ambition est de mettre en lumière le savoir-faire des promoteurs-rénovateurs dans la rénovation durable du bâti existant Marina Olmo [BPCE] et Eric Brico [Président de la commission des promoteurs-rénovateurs de l'Unis] partagent avec nous quelques moments privilégiés passés au cœur d'un jury admiratif des progrès accomplis par les professionnels de la filière.

Qui sont les jurés du Prix RénoVert ?

Ils se sont tous réunis pour discuter ensemble des douze dossiers encore en lice. Banquiers, membres des Banques Populaires Rives de Paris, Représentant Green de l'institution, membres de la Commission Promoteurs-Rénovateurs de l'Unis : Éric Brico, Alexandra Augé et Laurent Louel. Le jury est présidé par M^{me} Dominique Estrosi-Sassone, Présidente de la commission des affaires économiques du Sénat. « toujours très pertinente dans ses réflexions, et impliquée », Julien Heintz, DGA du Groupe Ascaudit et expert référent dont l'analyse technique permet aux jurés d'évaluer les qualités environnementales des programmes présentés.

Des échanges « amicaux » dans une ambiance studieuse

En amont, les jurés ont étudié les dossiers et regardé les vidéos de présentation. La complémentarité de leurs profils les rapproche, les échanges sont nourris, éclairés par Julien Heintz. « Il nous fait part de son expertise sur chacun des projets, avec un petit topo sur chacun d'eux. Il nous livre aussi un éclairage essentiel sur les évolutions actuelles en termes de qualité environnementale du bâti. » commente Marina Olmo. Les enjeux sont importants. Éric Brico rappelle son objectif premier : « Nous souhaitons influencer sur l'ensemble des promoteurs-rénovateurs afin de les inciter à rénover durablement. Nous souhaitons aussi que tous, quelle que soit la taille de leur structure, sachent que c'est possible, même si ce n'est pas simple ! ».

« Pour nous professionnels, le prix agit aussi comme un déclencheur. »

Le Prix RénoVert est ouvert aux adhérents de l'Unis et aux clients professionnels de l'immobilier des



Banques Populaires. Les critères de sélection sont nombreux et garantissent la valeur croissante du prix décerné. « Construire un programme 100 % durable, on n'y est pas encore, mais on s'en approche d'année en année. Nous voyons bien l'évolution très positive des dossiers. Pour les pompes à chaleur désormais, tous les dossiers cochent ce point la première année il n'y en avait pas du tout ! Il y a une vraie montée en puissance des dossiers présentés. Chacun se sent incité à rénover durablement. Pour nous professionnels, le prix agit donc aussi comme un déclencheur car une rénovation durable comporte toujours un enjeu financier important. » Un propos complété par Marina Olmo : « Les membres du jury sont très fiers de contribuer à la rénovation durable. Il y a une forme de fierté à récompenser le travail de nombreux professionnels. À travers le promoteur-rénovateur qui reçoit le prix, ce sont des corps de métiers et des savoir-faire incroyables. »

N'oublions pas les coups de cœur de ces jurés...

L'année dernière, ils ont décidé d'attribuer un Prix coup de cœur. « Grâce aux professionnels de la rénovation, nous assistons parfois à des transformations importantes dans

Il est important de parler de la progression notable accomplie par les promoteurs-rénovateurs et du degré d'innovation qu'ils déploient pour faire avancer la rénovation des bâtiments.

Marina Olmo

nos villes. Certaines zones quasiment en ruine deviennent des lieux de vie incroyables avec des qualités environnementales qui n'ont absolument pas à rougir de ce qui est fait dans le neuf. Parlons donc d'eux ! » Reste à découvrir les lauréats 2024.

Le Prix RénoVert se décline actuellement en 3 catégories

- Le prix RénoVert résidentiel
- Le prix RénoVert tertiaire
- Le prix RénoVert coup de cœur

Les projets doivent ainsi cocher plusieurs critères de sélection dans trois domaines :

- Les qualités environnementales
- Les qualités de vie
- Les qualités sociétales.

PARTENAIRES

CONGRÈS DE L'UNIS À RENNES

Village de la rénovation énergétique



Lors de notre Congrès national à Rennes, un espace est spécialement dédié aux entreprises du secteur de la rénovation énergétique partenaires de l'UNIS.

En effet, celles-ci ont décidé de se rassembler dans 'Le Village de la Rénovation' afin d'offrir la possibilité aux adhérents d'échanger plus facilement sur les solutions de rénovation énergétique. Les professionnels pourront y découvrir les dernières innovations, échanger avec des experts et trouver des partenaires pour leurs projets.



« Bienvenue au Village de la Rénovation Énergétique !

Ensemble, découvrons des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique de nos copropriétés et immeubles tertiaires. Partageons nos idées, inspirons-nous et construisons un avenir plus vert et durable. »

Muriel TRICHASSON, Président de la Commission UNIS Rénovation énergétique



« Valorisez votre rôle de conseil auprès de vos clients.

Développez votre expertise des solutions innovantes au service de l'efficacité énergétique. Rejoignez-nous au Village de la Rénovation Énergétique pour aider vos clients à relever leurs défis actuels et futurs. »

Benjamin SCHMIT, Chargé de Veille et Relation Externe ENGIE



« Transformez les SPT en rénovation énergétique à succès avec le Village de la rénovation !

PPPT, DPE, la réglementation pousse vos copropriétaires vers la rénovation énergétique. Mais pour les aider à transformer l'essai avec succès, il est nécessaire d'avoir les bonnes informations et les bons partenaires. C'est pour cela que l'UNIS a réuni les meilleurs experts au « Village de la Rénovation ». Profitez-en pour venir nous poser vos questions. »

Hugo SANSON, Responsable relation clients ACCEO

Durant le congrès, participez au jeu concours de la rénovation et gagnez des prix inédits !



Congrès de l'UNIS – 14-15 octobre 2021
« RESPONSABLE, SOLIDAIRE, ENGAGÉ »



LES ENGAGEMENTS DE L'UNIS et de ses ADHÉRENTS

Congrès 2021 - Présentation de quelques engagements significatifs de l'UNIS



1 Sur la rénovation énergétique de notre parc immobilier, citons 3 actions importantes :

- Avec le Plan Bâtiment Durable qui réunit notre filière dès sa création après le Grenelle de l'environnement et la création de l'UNIS en 2009
- Avec l'ADEME au sein du réseau « FAIRE » en 2020
- Et le 11 mars dernier l'UNIS, la Fnaim et Plurience ont signé avec la ministre du logement Emmanuelle WARGON un engagement pour rénover 50.000 immeubles

2 Sur un plan plus général, l'UNIS a signé le « GLOBAL COMPACT » :

Relais local officiel du « Global Compact » des Nations Unies, le Global Compact France rassemble plus d'un millier d'entreprises et d'organisations autour d'enjeux liés à la RSE et au développement durable. Le Global Compact France offre à ses adhérents un cadre d'engagement volontaire construit sur la base de dix principes à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Il est également mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français. Tous les 2 ans, nous remettons notre Communication sur le Progrès valorisant nos actions.

3-En ce qui concerne la RSE,

Notre organisation professionnelle s'efforce de respecter et d'informer sur « la **Compliance** », et notamment :

- **La Lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme (TRACFIN)**
- **Le respect de nos obligations de transparence financière (notamment dans la gestion des fonds du paritarisme : AGFPN)**
- **Les déclarations de nos relations avec la puissance publique – notre lobbying - à la Haute autorité de la vie politique (HATVP)**

Retenons que nous participons à la **lutte contre la discrimination au logement** :

- **En siégeant au comité de pilotage chez le Défenseur des Droits**
- **En signant toutes chartes locales ou nationales, comme l'an dernier, avec les ministres Elisabeth Moreno et Emmanuelle Wargon.**

Lutte contre la maltraitance

- Affichage dans les halls d'immeuble, pendant le confinement, de l'information (numéro vert) destiné à lutter contre la maltraitance et les violences aux faites aux conjoints et aux enfants.

Nous faisons en sorte d'informer, relayer et suivre l'application de ces engagements dans notre population d'adhérents, et comptons sur vous tous dont la présence aujourd'hui reflète vos propres engagements quotidiens pour une société meilleure.

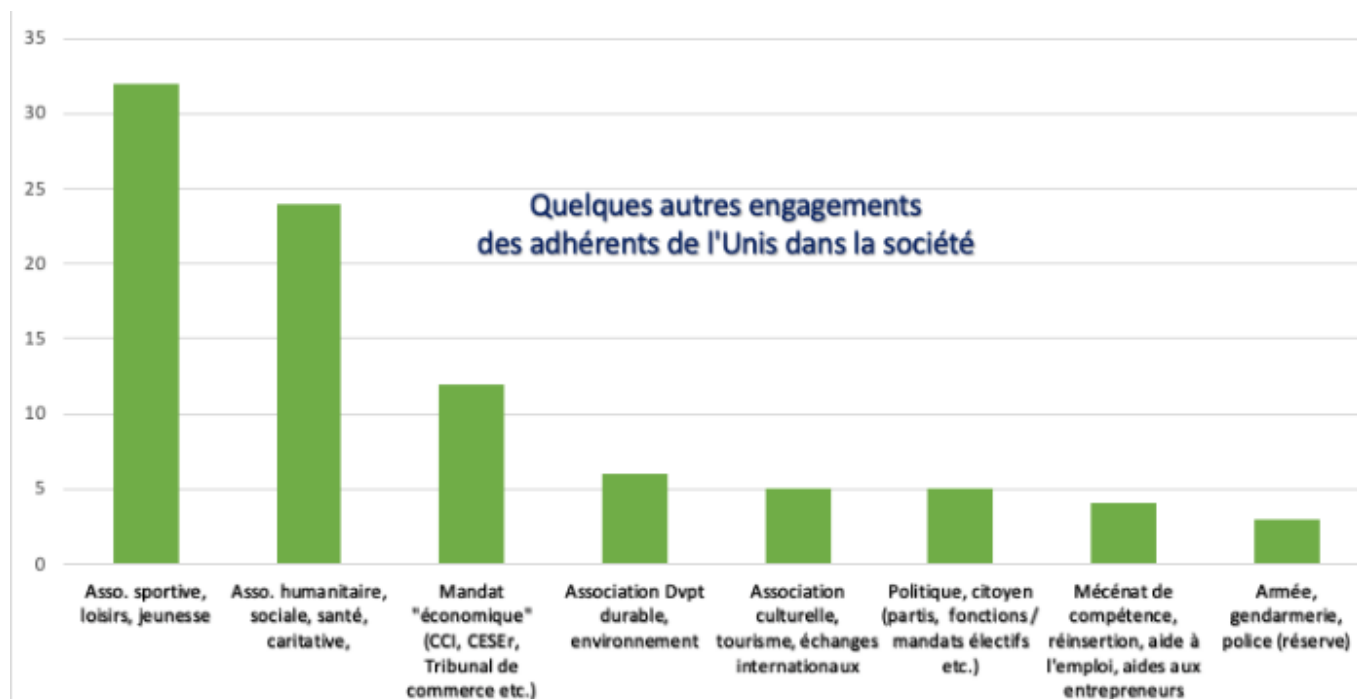
ENGAGEMENTS DES ADHÉRENTS DE L'UNIS

Présentation du résultat du sondage réalisé auprès des adhérents / synthèse

« Être dirigeant d'entreprise, être adhérent bénévole d'un syndicat professionnel comme l'UNIS, ce sont déjà des engagements particulièrement forts, cela concerne 100 % des adhérents de l'UNIS. Nous avons voulu donc avoir la nature des engagements plus personnels que la plupart tissent par ailleurs dans la société. En voici la photographie :

- En masse, vous êtes engagés dans des associations sportives, caritatives, dans l'enseignement. J'ai même aperçu un écrivain public.
- Beaucoup d'adhérents aussi ont des mandats « économiques », dans les CCI et des CESER, les tribunaux de commerce.
- Puis, de manière très homogène, des implications dans les sphères culturelles, dans la citoyenneté et l'univers politique, le mécénat de compétence, l'aide à l'emploi, l'aide aux entrepreneurs. Quelques militaires de réserve aussi.

Ces engagements reflètent le désir de progrès, la volonté de réussir, le sentiment d'utilité au cœur de la société. »



Politique de protection des données personnelles et cookies

RGPD du site web de l'UNIS www.unis-immo.fr

Protection des données personnelles

Le syndicat des professionnels de l'immobilier (l'Unis) traite vos données personnelles dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée.

La présente politique de protection des données personnelles (ci-après « Politique ») édicte nos règles relatives aux données personnelles collectées, leur traitement et leur utilisation. Nous vous invitons donc à la lire attentivement dans son intégralité pour connaître et comprendre nos pratiques en matière de protection des données personnelles.

Notre Politique est susceptible d'être mise à jour à tout moment et ces modifications prendront effet immédiatement. Nous vous invitons ainsi à vous y référer régulièrement afin de prendre connaissance de sa dernière version disponible.

En utilisant notre site internet www.unis-immo.fr (ci-après dénommé « Site »), vous déclarez accepter les termes de la présente Politique. Cette Politique s'applique à toutes les données personnelles que vous nous fournissez directement ou indirectement. En cas de désaccord avec les termes de la Politique, nous vous invitons à ne pas utiliser notre Site.

Informations générales

Le responsable de traitement des données personnelles est le syndicat des professionnels de l'immobilier (l'Unis).

Le Site unis-immo.fr collecte les informations personnelles fournies par les utilisateurs à l'occasion de leur visite sur le site.

Canaux de collecte, type de données collectées, fondement juridique et finalités du traitement

Ces données sont collectées loyalement ; aucune collecte n'est effectuée à l'insu des personnes et sans qu'elles en soient informées.

Lors de la navigation sur le site internet www.unis-immo.fr

- **Données collectées** : Adresse IP et celle de votre appareil, informations recueillies par les cookies
- **Fondement juridique du traitement des données** : Consentement via le bandeau de gestion des cookies
- **Finalités du traitement** : Connaissance de l'Utilisateur, analyse de données de connexion et de navigation.

Lors de la création du compte adhérent

- **Données collectées** : Nom, prénom, adresse postale et mail, adresse de facturation et de livraison et numéro de téléphone
- **Fondement juridique du traitement des données** : Consentement
- **Finalités du traitement** : Vérification, identification et authentification des données transmises, Gestion du fichier clients et prospects.

Via les formulaires de contact disponibles sur le Site

- **Données collectées** : Nom, prénom, adresse postale et mail, adresse de facturation, et de livraison et numéro de téléphone (portable), historique de commande
- **Fondement juridique du traitement des données** : Consentement – exécution d'un contrat
- **Finalités du traitement** : Vérification, identification et authentification des données transmises.

Lors de l'inscription à la e-letter Adresse mail Consentement Mener des actions et de marketing par mail, Gestion du fichier prospects

- **Données collectées** : Adresse mail
- **Fondement juridique du traitement des données** : Consentement
- **Finalités du traitement** : Mener des actions de marketing par mail, Gestion du fichier prospects.

Lors d'une participation à un jeu/concours, enquêtes de satisfaction, sondages

- **Données collectées** : Nom, prénom, adresse email, date de naissance, contenu lié à la participation (photographies, vidéos, avis, commentaires etc.), ID Facebook
- **Fondement juridique du traitement des données** : Consentement
- **Finalités du traitement** : Remise des gains, Analyser le degré de satisfaction des clients afin d'améliorer la qualité des produits ou connaître les préférences des clients

Lors d'une autorisation accordée à des tiers à nous transmettre des données

- **Données collectées** : Le contenu des données fournies à ces tiers
- **Fondement juridique du traitement des données** : Consentement
- **Finalités du traitement** : Diffusion sur le Site des données fournies à ces tiers

Durée de conservation des données

Statistiques de mesure d'audience et des données de fréquentation brutes du Site, utilisation de cookies et autres traceurs placés sur l'ordinateur de l'utilisateur

- **Durée de conservation dans la base de données** : Durée n'excédant pas 13 mois
- **Archivage** : n/a

- **Observations** : Des analyses de données peuvent être effectuées à des fins d'analyse de notre activité et des fins statistiques. A l'expiration de ce délai, le consentement devra être à nouveau recueilli.

Traitement d'un litige

- **Durée de conservation dans la base de données** : Conservation pour la durée nécessaire au traitement du litige
- **Archivage** : 5 ans
- **Observations** : n/a

Envoi de message par email/Newsletters

- **Durée de conservation dans la base de données** : 3 ans à compter de la dernière activité ou au retrait du consentement
- **Archivage** : n/a
- **Observations** : La dernière activité consistera, au clic sur un lien hypertexte contenu dans un courrier électronique

Concours et jeux

- **Durée de conservation dans la base de données** : 6 mois après la fin du concours ou du jeu
- **Archivage** : n/a
- **Observations** : Cette durée de conservation concerne uniquement les données recueillies nécessaires pour la fourniture du lot

Sondage et enquêtes de satisfaction

- **Durée de conservation dans la base de données** : 5 ans à compter de la fin du sondage ou de l'enquête
- **Archivage** : n/a
- **Observations** :

Afin de satisfaire à ses obligations administratives, légales, comptables et fiscales, les données collectées pourront faire l'objet d'un archivage et être conservées au-delà des délais précités, conformément à la législation en vigueur.

Dans un second temps, indépendamment de la durée de conservation nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement des données, il peut être justifié que nous archivions vos données pendant une durée limitée, de manière sécurisée et avec un accès restreint, pour différentes raisons :

- Pour respecter une obligation légale de conservation de données (la conservation de données personnelles à but comptable est par exemple de 10 ans).
- Pour se prémunir contre une éventuelle action en responsabilité suite au traitement de vos données personnelles. Afin de gérer des précontentieux et contentieux, nous pouvons archiver vos données à des fins de preuve pendant la période durant laquelle notre responsabilité pourrait être engagée (durée de la prescription liée : civile, commerciale, etc.).

Une fois la durée de conservation imposée par la loi écoulée et les éventuelles actions prescrites, il sera procédé à la suppression ou anonymisation de vos données personnelles.

Sécurité des données

En notre qualité de responsable du traitement, nous prenons toutes les précautions raisonnables pour préserver la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles en mettant en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques et exigeons de nos partenaires et prestataires qu'ils en fassent de même.

L'accès à vos données personnelles est limité pour empêcher tous accès non autorisé, toute modification, interférence, perte et/ou abus. Toutefois, malgré nos efforts, nous ne pouvons pas garantir la parfaite sécurité de la transmission ou du stockage de vos données personnelles sur Internet dans la mesure où Internet n'est pas un environnement suffisamment sûr et sécurisé.

Utilisation des données personnelles en lien avec les Réseaux sociaux

L'Unis n'est pas responsable de la collecte ou du traitement illicite des données personnelles réalisés par les réseaux sociaux que nous utilisons tels que LinkedIn, X, Facebook et Youtube.

Les informations recueillies par l'Unis pour son propre compte en lien avec les réseaux sociaux sont régies par les présentes conditions. L'Unis n'est pas responsable de l'utilisation ultérieure qui est faite de vos données par les réseaux sociaux pour leur propre compte.

Nous vous invitons à consulter les politiques de protection des données personnelles de nos différents partenaires (ex. : Facebook, LinkedIn, etc.) afin de prendre précisément connaissance des informations qui sont collectées par ces tiers. Vous pourrez également paramétrer directement sur les réseaux sociaux l'accès et la confidentialité de vos données.

Plug-in ou modules sociaux

Notre site utilise des « plug-in » ou modules sociaux. Il s'agit notamment des boutons « partager » des réseaux sociaux tiers tels que Facebook, Twitter, Google+.... que vous pouvez trouver sur notre Site.

Ils vous permettent de partager des informations provenant de notre Site avec vos amis sur les réseaux sociaux. Lorsque vous consultez une page de notre Site contenant des plugs-in ou modules sociaux, une connexion est établie avec les serveurs des réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) qui sont alors informés que vous avez accédé à la page correspondante de notre Site consulté, et même si vous n'êtes pas connecté à votre compte Facebook. Par exemple : Si vous êtes connecté à un réseau social lors de votre navigation sur notre Site, les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés pourront faire mention de votre visite dans votre compte sur les réseaux sociaux.

Si vous ne souhaitez pas que les réseaux sociaux publient vos actions issues des plug-ins dans vos comptes sur les réseaux sociaux, vous devez vous déconnecter de vos réseaux sociaux avant de visiter notre Site.

Exercice des droits à la protection des données personnelles

Les données obtenues sont nécessaires pour :

- Les inscriptions et invitations aux Universités de la Copropriété
- L'envoi des livrets Université de la Copropriété au format PDF
- L'envoi d'un dossier adhésion, la diffusion d'un CV et lettre de modification via notre cvthèque accessible à nos adhérents et partenaires en recherche de candidatures

Les données à caractère personnel pourront être transmises à :

- Nos adhérents
- Nos partenaires

Les données à caractère personnel collectées seront conservées durant toute la durée de l'adhésion à l'UNIS, et dans le respect des règles en matière de prescription

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel traitées. Vous pouvez demander leur effacement, leur limitation et leur portabilité dans les conditions prévues aux articles 17, 18 et 20 du [Règlement européen \(UE\) 2016/679](#). Vous pouvez exercer votre droit à opposition dans les conditions prévues à l'article 21. Enfin, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en écrivant à webmaster@unis-immo.fr [1].

Toute réclamation pourra être formulée auprès de la CNIL – Service des Plaintes – 3 place de Fontenoy -TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 – tel : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr

[1] Dans les cas où le traitement des données personnelles repose sur le simple consentement du client (Exemple : prospects), c'est-à-dire lorsque traitement n'est pas nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel le client est partie ou au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (cf Circulaire UNIS, § Licéité du traitement).

GESTION DES COOKIES

Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un « cookie » ou « traceur » est un fichier de petite taille, créé et stocké dans la mémoire de votre navigateur situé sur le disque dur de votre appareil (ordinateur, tablette, mobile) lors de la consultation d'un site internet, de la lecture d'un courrier électronique, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile. Les cookies permettent de conserver temporairement des informations anonymes à propos de l'utilisation et des utilisateurs d'un site internet. Les cookies ont un rôle essentiel et nous permettent d'améliorer et de personnaliser votre navigation sur notre Site.

Comment gérer mes cookies ?

La gestion des cookies peut s'effectuer à partir du bandeau d'information cookies lors de votre première connexion sur notre Site ou en configurant votre logiciel de navigation.

Vous pouvez ainsi configurer votre logiciel de navigation de manière à ce que des cookies soient enregistrés dans votre terminal ou, au contraire, qu'ils soient rejetés, soit systématiquement, soit selon leur émetteur. La configuration de chaque navigateur étant différente, nous vous invitons à vous rendre sur le menu d'aide de votre navigateur afin de savoir de quelle manière modifier vos souhaits en matière de cookies.

Quels sont cookies émis ?

Les cookies émis qui ont des finalités, sont les suivants :

Les cookies de navigation, nécessaires au fonctionnement du Site :

Il s'agit des cookies nécessaires au fonctionnement de notre Site. Ils vous permettent d'utiliser les principales fonctionnalités de notre Site (par exemple l'accès à votre compte). Sans ces cookies, vous ne pourrez pas utiliser notre site normalement. Il s'agit de cookies déposés par l'Unis qui ne concernent que le fonctionnement de notre Site et qui ne requièrent pas l'information et l'accord préalable de l'internaute pour être déposés sur son terminal.

Les cookies analytiques, nécessaires à la mesure d'audience :

Il s'agit des cookies qui nous permettent de connaître l'utilisation, les volumes de fréquentation et d'utilisation, les données e-commerce ainsi que les performances de notre Site. Ces cookies permettent à l'Unis d'améliorer l'intérêt, l'ergonomie et le fonctionnement des services proposés sur le site (par exemple, les pages le plus souvent consultées, recherches des internautes dans le moteur du site...).

Les cookies et boutons de réseaux sociaux

Ces cookies et boutons des réseaux sociaux visent à permettre aux utilisateurs d'utiliser les fonctionnalités des différentes plateformes et notamment de partager des pages et du contenu via ces réseaux sociaux tiers. Ils permettent également aux réseaux sociaux de cibler l'offre publicitaire qu'ils diffusent sur leurs plateformes.

Pour plus d'information sur l'utilisation de vos données personnelles en relation avec les réseaux sociaux, et puisque les cookies de réseaux sociaux sont gérés par l'éditeur du site du réseau social, nous vous invitons à consulter les politiques de confidentialité des réseaux sociaux tiers concernés.